



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE**

**DOCUMENTATION  
ET  
INFORMATIONS**

**JUIN 2023**

**NUMERO SPECIAL N° 50**

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication  
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:**

**<http://www.manche.gouv.fr>**

**Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

S O M M A I R E

**DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE.....2**  
*Arrêté préfectoral du 16 juin 2023 relatif à la composition de la commission chargée de l'établissement de la liste électorale dans le ressort du tribunal de commerce de Cherbourg.....2*  
*Arrêté préfectoral du 16 juin 2023 relatif à la composition de la commission chargée de l'établissement de la liste électorale dans le ressort du tribunal de commerce de Coutances.....2*

---

**DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE**

---

**Arrêté préfectoral du 16 juin 2023 relatif à la composition de la commission chargée de l'établissement de la liste électorale dans le ressort du tribunal de commerce de Cherbourg**

Art. 1 : La commission chargée de l'établissement de la liste électorale du tribunal de commerce de Cherbourg est composée ainsi qu'il suit :

- M. Hervé DANSE, juge titulaire, chargé de la surveillance du registre du commerce et des sociétés et, en cas d'empêchement,
  - M. Philippe COUASNON, juge suppléant, chargé de la surveillance du registre du commerce et des sociétés,
  - M. Marc DARIEL, juge titulaire, chargé de la surveillance des listes consulaires et, en cas d'empêchement,
  - M. Gilles LECOMTE, juge suppléant, chargé de la surveillance des listes consulaires,
  - M. Jean-Denis MESLIN, président de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche, et en cas d'empêchement,
  - M Juan VALLINA, représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche, membre suppléant.
  - M. Daniel DUFEU, président de la chambre de commerce et de l'industrie Ouest Normandie, et en cas d'empêchement,
  - Mme Karine PHILIPPINE, présidente de la délégation Cherbourg-Cotentin, membre suppléante.
  - Mme Catherine YVON, secrétaire générale de la sous-préfecture de Cherbourg et, en cas d'empêchement, Mme Sylvie FORVEILLE-LEVESQUE secrétaire administrative à la sous-préfecture de Cherbourg.
- Le secrétariat est assuré par le greffier en chef du tribunal de commerce.  
Signé : Pour le Préfet, la Secrétaire générale : Perrine SERRE

**Arrêté préfectoral du 16 juin 2023 relatif à la composition de la commission chargée de l'établissement de la liste électorale dans le ressort du tribunal de commerce de Coutances**

Art. 1 : La commission chargée de l'établissement de la liste électorale du tribunal de commerce de Coutances est composée ainsi qu'il suit :

- M. Hervé GUILLOU, président et juge membre de la commission chargée de dresser les listes électorales, et en cas d'empêchement,
  - M. Thierry LECARDONNEL, juge désigné par ordonnance du président (suppléant),
  - M. Gérard BAUDRY, juge membre de la commission chargée de dresser les listes électorales et en cas d'empêchement,
  - M. Patrick LEPELLEUX, juge suppléant, membre de la commission chargée de dresser les listes électorales,
  - M. Jean-Louis HARDY, représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche, et en cas d'empêchement,
  - M Philippe Laurent, représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche, membre suppléant.
  - M. Daniel DUFEU, président de la chambre de commerce et de l'industrie Ouest Normandie, en cas d'empêchement,
  - M. Michel VOISIN, président de la délégation Centre et Sud Manche, membre suppléant.
- Mme Sophie MIEGEVILLE, secrétaire générale de la sous-préfecture de Coutances et, en cas d'empêchement,  
Mme Céline MAUGÉ, secrétaire administratif à la sous-préfecture de Coutances.
- Le secrétariat est assuré par le greffier en chef du tribunal de commerce.  
Signé : Pour le Préfet, la Secrétaire générale : Perrine SERRE